



## ÉPREUVE DE LOGIQUE ET DE MEMORISATION

Session du 9 mai 2007

Durée totale de l'épreuve : 60 minutes

Fiche de lecture à mémoriser en 10 minutes

*Vous pouvez inscrire dans cet espace des notes qui devront être rendues avec la présente fiche de lecture*

Règlement : Cette épreuve est répartie en deux exercices, l'un de mémorisation et l'autre de logique. Pour l'exercice de mémorisation, vous devez en 10 minutes, mémoriser les deux textes de ce premier document. Au terme de ces 10 minutes, ce document vous sera retiré, il vous est interdit de conserver une quelconque annotation. Le test de mémorisation consistera à répondre à un QCM relatif à ces textes. Vous avez une cinquantaine de minutes pour répondre aux questions de logique et de mémorisation et inscrire les bonnes réponses sur la feuille de réponses qui vous sera distribuée dans 10 minutes.

## Premier texte

## Après l'Allemagne et la Pologne, la Slovaquie privée du pétrole russe

Après l'Allemagne et la Pologne, c'est au tour de la Slovaquie d'être touchée par le conflit qui oppose la Biélorussie et la Russie sur la question du transit du pétrole russe par le territoire biélorusse.

La société polonaise des oléoducs PERN a, la première, annoncé lundi l'interruption des livraisons de pétrole russe, expliquant que ces dernières *"ont été perturbées dans la nuit de dimanche à lundi, puis totalement interrompues lundi matin sur le principal oléoduc, Droujba [amitié, en russe] approvisionnant la Pologne et l'Allemagne"*. Le ministère de l'économie allemand a rapidement confirmé que l'oléoduc était *"fermé"*, précisant, par la voix de son porte-parole, n'avoir *"pas d'informations sur les raisons de cette fermeture"*. Et les demandes d'explications de la partie polonaise aux sociétés biélorusse, Gomel Transneft, et russe, Transneft, sont pour l'heure restées sans réponse.

La Slovaquie a également été touchée, lundi soir, dans ses approvisionnements, a indiqué le porte-parole du ministère de l'économie slovaque, Brano Zvara. Les livraisons vers la Slovaquie se font également via le réseau sud du pipeline Droujba et les responsables locaux s'attendaient à de possibles interruptions.

Dans le même temps, une deuxième délégation biélorusse est arrivée, mardi matin, à Moscou pour tenter de négocier les conditions du transit de pétrole russe vers l'Europe. Des négociations qui s'annoncent difficiles, Moscou accusant Minsk de siphonner *"illégalement"* le pétrole passant par l'oléoduc Droujba. Selon le président de Transneft, Semen Vainchtok, cité par l'agence RIA Novosti, 79 000 tonnes de pétrole ont ainsi été prélevées depuis samedi. Ce pourrait être précisément la raison pour laquelle les vannes ont été fermées.

**"AUCUN RISQUE POUR L'APPROVISIONNEMENT À COURT TERME"**

La Biélorussie avait de son côté annoncé mercredi l'instauration d'une taxe de 45 dollars sur chaque tonne de pétrole russe transitant par ses oléoducs à compter du 1<sup>er</sup> janvier, provoquant de nouvelles tensions avec Moscou après les négociations tendues de fin décembre sur le gaz. Minsk a par la suite fait savoir qu'il allait engager des poursuites contre la compagnie d'oléoducs russe Transneft pour le non-paiement de cette nouvelle taxe. L'oléoduc Droujba fournit 50 millions de tonnes de pétrole par an, dont 18 millions de tonnes destinées à la Pologne, alors que 22 millions de tonnes vont aux raffineries allemandes de Schwedt et de Mider Spergau. La Russie, quant à elle, fait transiter chaque année par les oléoducs biélorusses environ 100 millions de tonnes de brut à destination de la Pologne, de l'Allemagne, de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Lituanie. L'interruption des livraisons de pétrole russe à l'Allemagne et à la Pologne ne *"crée aucun risque d'approvisionnement à court terme pour l'Union européenne"*, a indiqué, lundi, la Commission européenne. Côté polonais, on indique que *"les raffineries polonaises possèdent des réserves suffisantes"* leur permettant de fonctionner jusqu'à ce qu'elles reçoivent du pétrole via un terminal maritime situé sur la Baltique.

**Deuxième texte**  
**27 avril 1848 : Abolition de l'esclavage en France**

Le 27 avril 1848, le gouvernement de la République française publie les décrets d'abolition immédiate de l'esclavage dans les colonies françaises [...]

En 1537, dès sa réapparition dans les pays chrétiens, l'esclavage avait été condamné par le pape Paul III mais les injonctions pontificales n'avaient pas eu plus de succès chez les planteurs d'Amérique qu'elles n'en ont aujourd'hui en matière de morale. C'est qu'à la Renaissance, la papauté n'avait déjà plus, comme au Moyen Âge, la capacité de faire fléchir les dirigeants chrétiens en agitant la menace de l'excommunication.

Sous la Révolution française, les députés de la Convention abolissent l'esclavage une première fois pour calmer la révolte des esclaves dans les colonies des Antilles et empêcher l'Angleterre de s'en emparer.

Mais Napoléon Bonaparte avait abrogé cette mesure le 20 mai 1802, sitôt acquise la paix avec l'Angleterre. Ce faisant, le Premier Consul avait répondu à une demande du Sénat et cédé à la pression de sa femme, Joséphine de Beauharnais, née Tascher de la Pagerie, originaire de la Martinique.

Enfin, la victoire

En 1833, l'esclavage est définitivement aboli dans les colonies britanniques sous la pression des sociétés philanthropiques d'inspiration chrétienne.

En France, la Deuxième République fait de même quinze ans plus tard.

Le décret d'abolition est publié grâce à la ténacité de Victor Schoelcher (44 ans).

Ce riche philanthrope libéral et républicain est l'héritier d'une fabrique de porcelaine. Il est sous-secrétaire d'État à la Marine dans le gouvernement provisoire qui a pris les rênes du pouvoir après la fuite du roi Louis-Philippe 1er. De son ministère dépendent les colonies.

Tirant parti des bonnes dispositions des députés dans les premiers mois qui suivent l'avènement de la République, Victor Schoelcher libère par décret 250.000 esclaves noirs ou métis aux Antilles, à la Réunion comme à Saint-Louis du Sénégal.

Les planteurs reçoivent une indemnité forfaitaire. Ils tentent aussi de reprendre la main en sanctionnant le « *vagabondage* » dans les îles à sucre : c'est une façon d'obliger les anciens esclaves à souscrire des contrats de travail.

L'abolition dément les sombres prophéties des planteurs. Elle se traduit par un regain de l'activité économique dans les colonies.

Victor Schoelcher va militer avec moins de succès contre la peine de mort. Exilé en Angleterre sous le Second Empire (\*), il est élu député de la Martinique à l'avènement de la République puis devient sénateur inamovible jusqu'à sa mort, le 26 décembre 1893.

En reconnaissance de son civisme, la République a transféré ses cendres au Panthéon.

Article extrait de Herodote.net, 10/01/07

***Vous pouvez inscrire dans cet espace des notes qui devront être rendues avec la présente fiche de lecture***